



UN(E) POLICIER(E) MUNICIPALE Emploi permanent

X CONDITIONS D'EXERCICE

Poste rattaché au service Police Municipale 35 heures hebdomadaires

DATE DE RECRUTEMENT

1er mai 2025

LIEU D'EXERCICE

FEURS – Police municipale (place Paul Larue à Feurs)

€ RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire, ISFE part fixe 28 % et part variable 100 €, prime de fin d'année, participation employeur prévoyance, action sociale (prise en charge frais de garde,...), Comité National d'Action Sociale, Association du personnel municipal.

CADRE D'EMPLOIS

Agent de police municipale

CANDIDATURE

Le poste est fait pour vous et vous souhaitez rejoindre nos équipes ? Rien de plus simple!



Faites-nous parvenir votre candidature avant le 23 mars 2025 (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) par mail à mairie.rh@feurs.fr en précisant la référence de l'offre ci-après : 2025-02-PM

Attention, les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

L'offre de recrutement est visible sur notre site internet et les réseaux sociaux de la Ville. Pour découvrir notre Ville et nos services, rendez-vous sur www.feurs.org

Située entre Roanne et Saint-Etienne, la Ville de FEURS bénéficie d'une situation géographique idéale grâce à l'implantation d'une gare et l'accès direct à l'autoroute A72. Commune de 8 400 habitants, la Ville de FEURS est un territoire dynamique et attractif.

La Ville de FEURS propose une offre culturelle et sportive variée et est particulièrement attractive grâce au dynamisme de ses commerçants et à la diversité de ses nombreuses associations.

Chaque jour, 120 agents de la Ville et Centre Communal d'Action Sociale font du territoire un lieu de vie dynamique, solidaire, en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour fournir des services de qualité aux habitants.

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi professionnel dans un environnement porteur de valeurs et de sens ? La Ville de Feurs peut devenir votre nouvelle terre d'accueil!

POURQUOI NOUS REJOINDRE?

En rejoignant la Ville de Feurs, vous bénéficiez d'un environnement propice à votre épanouissement professionnel et personnel :

- S'inscrire dans des projets porteurs de sens,
- Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun et dans une ambiance bienveillante, avec une attention à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Travailler dans une administration innovante, accessible et proche des habitants,
- Accès facilité à la formation professionnelle.



Recrutement par voie statutaire dans le cadre d'emplois des Agents de la Police Municipale, titulaire du grade de gardien/brigadier, lauréat du concours, inscrit sur liste d'aptitude ou par voie de détachement.

QUELLES MISSIONS?

- Effectuer des patrouilles de surveillance sur l'ensemble de la commune,
- Assurer une relation de proximité avec la population,
- Surveiller la voie et les lieux publics,
- Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route, à la réglementation de la police de stationnement, ainsi qu'aux infractions aux arrêtés de police du Maire,
- Faire respecter les arrêtés de police du Maire,
- Participer au bon déroulement des manifestations publiques et des commémorations,
- Travail en lien avec les fourrières automobile et animale.
- Relever les infractions liées au respect de l'environnement,
- Rechercher et relever les infractions aux règles d'urbanisme, du code de la route, de l'hygiène, des troubles.
- Surveillance des opérations de Police Funéraire.

QUEL PROFIL?

- Sens de l'écoute et du service public, de l'organisation et du devoir,
- Connaissance approfondie de la législation et des procédures en matière de pouvoirs de police du Maire,
- Capacité à gérer les conflits, capacité de dialogue et de discernement,
- Capacités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Qualités rédactionnelles et bonne maîtrise de l'outil informatique,
- Titulaire du permis B,
- Aptitude au port de l'armement.

Pour toute demande de renseignement concernant cette offre vous pouvez joindre le responsable du service au 04.77.27.06.69.

Composition du service de la Police Municipale :

1 responsable du service de Police Municipale, 4 policiers municipaux, 3 ASVP,1 secrétaire administrative. <u>Equipements</u>:

2 véhicules sérigraphiés, vélos, armes de catégories B et D, EPI spécifiques au métier, cinémomètre, éthylotest. Cycle de travail hebdomadaire :

Annualisation : cycle annuel de 1607 heures - Travail en journée, soirée et week-end - Horaires adaptés en fonction de la saison.

CONVAINCU? REJOIGNEZ-NOUS!

